

Berlin, den 6^{Mai} April 1870.

Schweizerische Gesandtschaft

in

DEUTSCHLAND.

Confidentielle.

Au très-honorable département politique fédéral Suisse
à Berne.

Monsieur le Président!

J'ai eu l'honneur de vous entretenir hier de la question du St. Gothard et puis aujourd'hui vous dire qu'ayant parlé à un autre membre du Bundesrath je suis à même de confirmer mes précédentes données, à savoir que le projet de loi à soumettre à ce corps est tout prêt. Ce membre-délégué de la Saxe - croit que le retard apporté à la présentation provient du grand travail occasionné à la Chancellerie fédérale par le parlement d'automne, et il pense que dès que le Bundesrath de la Confédération du Nord recommencera à avoir des séances régulières il s'occupera de cette question. Il ne m'a pas été possible d'apprendre quelque chose sur le projet contenu de ce projet de loi, - ce qu'ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire la question est traitée avec le plus grand secret par le Gouvernement d'ici.

Com.



Concernant la somme que la confédération donnera comme subvention les opinions sont partagées, les uns parlent de 13 millions, les autres de 12 millions; je crois que cette dernière somme est la plus vraisemblable. En ayant parlé à M^r. Delbrück il me répondit qu'il ne pouvait rien me dire de positif, mais que si ce n'était cette somme je ne me trouvais pas éloigné de la vérité. —

Ma missive d'hier vous a entretenu de ce que j'ai pu apprendre au sujet des démarches faites par la chancellerie fédérale auprès des cours de l'Allemagne du Sud, M^r. le comte de Daunay que j'ai vu aujourd'hui n'était point au courant de cela, et je pense que les indications que M^r. Melegari vous a données lui auront été fournies par M^r. de Doeder. D'après ce que M^r. Weiskaupt m'a dit hier je ne puis mettre en doute qu'on ait fait quelque chose. —

Il m'est impossible de vous donner des renseignements au sujet de la nouvelle du désir que — suivant M^r. Melegari — M^r. Delbrück a dû faire exprimer concernant l'introduction dans la communication italienne relative à la prolongation de trois mois, d'un passage insinuant à la Confédération du Nord de se porter garante du total de la subvention de 20 millions & de se concerter ensuite avec les autres gouvernements allemands sur les sommes à attribuer à chacun. — Le cabinet de Florence n'en a touché mot jusqu'ici à M^r. le comte de Daunay, lequel a donné en même

même temps que nous communication identique de la prolongation
 Monsieur Delbrück n'en a point non plus parlé à M. de Launay,
 d'où suit que cette demande a dû être faite par le ministre
 de la Confédération à Florence. — M. de Launay attend formellement
 des dépêches de son cabinet concernant le Gottthard et s'il recevait
 l'ordre de faire une demande dans ce sens j. vous le communiquerais
 par le télégraphe. —

Les légations de Suisse et d'Italie sont en rapports
 journaliers et considérant l'importance de maintenir d'accord en cette
 occasion nous nous tenons au courant de nos démarches réciproques.
 — Je vois de plus chaque jour un membre ou l'autre
 du Bundesrath et je crois que rien de bien important ne peut
 devenir connu sans que la légation en soit informée. —

Il me semble que si on posait à M. Delbrück des
 demandes trop formelles par rapport à sa ligne de conduite vis-à-vis
 des états du Sud, il y verrait facilement un manque de
 confiance; il a déjà si souvent répété que la Confédération du
 Nord aurait réglé la question dans ce mois-ci, qu'il me paraît
 préférable d'attendre qu'il se soit plus engagé encore, avant de
 faire une demande pour savoir de lui ce qu'il compte faire
 après avoir posé la question au Reichstag. —

On continue à agir en faveur du Splügen auprès des
 membres du parlement du Nord, je crois toutefois que ce sera de
 peu de résultat. (C'est probablement l'émisnaire mentionné dans le

le temps déjà - avant H! de coire?)

Souvent dans le cas de prêter nos, protocoles de
la Confiance de Bern^e je vous prie, Monsieur de bien vouloir
en faire envoyer encore un exemplaire à la Légation.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de
ma parfaite considération.

M. J. Meret.